

Dans le rapport pour avis qu'il a rédigé au nom de la commission des lois sur le budget de la Présidence de la République, Jean-Pierre Sueur, rapporteur, a souligné la forte augmentation du budget de la présidence de la République.

C'est ainsi que les dépenses de l'Élysée devraient de nouveau augmenter en 2020, passant de 106 780 000 € à 110 516 000 € (+3,5 %) après une hausse de 2,48 % entre 2018 et 2019. La dotation de l'État à ce budget, qui a été limitée à 100 000 000 € en 2015, 2016 et 2017, passe pour 2020 à 105 316 000 €.

Jean-Pierre Sueur indique que cela se traduira par une nouvelle ponction de quatre millions d'euros sur les disponibilités de la Présidence de la République. Comme ces disponibilités s'élèvent à 17,1 millions d'euros à la fin de 2018 cette pratique n'est « *à terme, pas tenable.* »